



**SOMMAIRE**  
**DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DE DIRECTION**  
**LORS DE SA 85<sup>ème</sup> SESSION**

(Rome, 8-10 mai 2006)

*Point No. 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour*

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé dans le document C.D. (85) 1 rev., amendé de manière à invertir l'ordre du Point n. 2 (Rapport annuel 2005) et du Point n. 3 (Nomination du Premier et du Deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction) et de permettre au Point n. 17 d'être discuté dans le contexte du Point n. 4.

*Point No. 2 de l'ordre du jour: Nomination des premier et deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction*

Le Conseil, sur proposition de M. Inglese, a renouvelé la nomination du Professor Hartkamp comme Premier Vice-Président et a nommé *Dr Elaraby*, Deuxième Vice-Président, dans les deux cas jusqu'à la fin de la 85ème session.

*Points No. 3 et 4 de l'ordre du jour: Rapport sur l'activité de l'Institut 2005 et Mise en œuvre et mise à jour du Plan stratégique*

Le Conseil a pris note du rapport du Secrétaire Général sur l'activité de l'Institut en 2005.

Il a aussi pris note du rapport du Secrétaire Général sur la mise en œuvre du Plan Stratégique en 2005, en approuvant en particulier pour la nomination des nouveaux Secrétaires Généraux adjoints et la nouvelle présentation des documents du Conseil. Il a convenu que ceux-ci devraient en futur aussi fournir une indication des bénéfices qu'on devait s'attendre de chaque projet. En notant des développements qui était source d'optimisme, en particulier l'adhésion d'un nouvel Etat membre (la Lettonie) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et l'adhésion probable d'un autre Etat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, il a exprimé sa préoccupation pour les contraintes budgétaires imposées par les Gouvernements des Etats membres, qui imposaient une rationalisation des ressources existantes et la nécessité d'établir des priorités.

*Point No. 5 de l'ordre du jour: Rapport sur la situation relative aux correspondants de l'Institut*

Le Conseil a décidé d'instituer une sous-commission, présidée par le Professeur Gabriel, chargée de prendre en considération les moyens les plus appropriés pour revitaliser le réseau de correspondants de l'Institut.

Le Conseil a aussi décidé de nommer Jenner & Block comme premier appartenant à 'une nouvelle catégorie de correspondants, qui seront nommés correspondants personnes morales, en reconnaissance de la contribution extraordinaire prêtée au travail de l'Institut.

*Point No. 6 de l'ordre du jour: Les Principes relatifs aux contrats du commerce international*

Le Conseil a pris note avec appréciation des efforts faits par le Secrétariat de promouvoir l'édition 2004 des Principes des contrats du commerce international et de suivre leur usage dans la pratique.

Il a confirmé, en premier lieu, l'enrichissement sans cause ou la restitution, l'illicéité, la pluralité de débiteurs et de créanciers, les conditions et la résolution des contrats à long terme "for cause". comme les sujets dont aurait dû s'occuper le Groupe de travail chargé de la préparation de la troisième édition des Principes. Il a aussi convenu que la question de l'éthique des contrats au niveau transnational aurait dû être prise en considération et a invité Mme Trahan à assumer le rôle de Rapporteur dans ce domaine.

*Point No. 7 a) de l'ordre du jour: Les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles – Projet de Protocole portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention du Cap*

Le Conseil de Direction a pris note des informations données par le Secrétariat sur ce point.

*Point No. 7 b) de l'ordre du jour: Avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux*

Le Conseil a approuvé les propositions du Secrétariat pour relancer et compléter à temps le processus de consultation intergouvernementale de l'avant-projet de Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux.

*Point No. 7 c) de l'ordre du jour: Préparation d'un nouveau Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers*

Le Conseil a exprimé sa grande appréciation pour l'intéressant document préparé par le Secrétariat et a indiqué que le travail aurait dû continuer en adoptant l'option 3 parmi les possibilités suggérées pour le travail futur, et à cet effet que "le Secrétariat [devrait] poursuivre ses recherches préliminaires jusqu'à ce que des ressources soient disponibles pour payer les honoraires d'experts dans les trois domaines concernés, notamment en distribuant un questionnaire aux Etats membres afin d'obtenir les informations nécessaires pour le document de base".

*Point No. 8 a) de l'ordre du jour: Avant-projet de Convention sur les règles de droit matériel applicables aux titres intermédiés*

Le Conseil de Direction a approuvé les résultats du projet et a avalé le plan du Secrétariat de tenir une Conférence Diplomatique fin 2007. Le Conseil de Direction a recommandé au Secrétariat de faire tous ses efforts pour trouver les financements additionnels.

*Point No. 8 b) de l'ordre du jour: Principes et règles visant à accroître les trans-actions sur les marchés émergents*

Le Conseil a pris note de l'état des travaux ainsi qu'illustré dans le document. *M. Sen* a réitéré que les ressources nécessaires pour reprendre le travail sur cette matière devaient être trouvées de manière urgente.

*Point No. 9 de l'ordre du jour: Loi type sur le leasing*

Le Conseil a convenu d'autoriser le Secrétariat à transmettre l'avant-projet de loi type sur le leasing établi par le Comité consultatif pour la préparation d'une loi type sur le leasing aux Gouvernements, dès que certaines dispositions auraient été amendées et que l'avant-projet de loi type aurait été coordonné avec les Principes UNIDROIT du droit des contrats du commerce international, à la lumière des commentaires faits par les membres du Conseil, pour la finalisation par les Gouvernements, en suivant une procédure à deux étapes, qui devrait culminer en une session extraordinaire de l'Assemblée Générale, qui devrait avoir lieu conjointement à la 60<sup>ème</sup> session de l'Assemblée.

*Point No. 10 de l'ordre du jour: Règles uniformes applicable aux transports*

Le Conseil a confirmé la tâche confiée au Professeur Putzeys en relation au Protocole additionnel à la Convention sur le Contrat pour le Transport international routier de marchandises (C.M.R.), a convenu que la proposition conjointe rédigée par la Secrétariat de la CNUDCI et le Professeur Putzeys aurait dû être soumise à la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies et a exprimé au Professeur Putzeys sa gratitude pour le travail inestimable qu'il était en train d'accomplir pour le compte de l'Institut.

Il a convenu que, pour autant que possible, le Secrétariat devrait être représenté par un observateur au travail de la CNUDCI de préparation d'un projet de Convention sur le transport [maritime] [en tout ou en partie] de marchandises.

*Point No. 11 a) de l'ordre du jour: Etat de la mise en œuvre et promotion des instruments d'UNIDROIT*

Le Conseil de Direction a pris note des informations données par le Secrétariat sur ce point.

*Point No. 11 b) de l'ordre du jour: Exercice des fonctions de Dépositaire de l'Institut en vertu de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique*

Le Conseil a pris note avec appréciation des développements concernant l'exercice des fonctions de l'Institut en qualité de dépositaire de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique, et en particulier leur entrée en vigueur, ainsi que de la parution imminente des "Acts and Proceedings" de la Conférence diplomatique du cap en anglais. Il a décidé qu'une version française des "Acts and Proceedings", qui pourrait être plus courte que la française, aurait dû être réalisée.

*Point No. 12 de l'ordre du jour: Programme de coopération juridique*

Le Conseil a pris note avec appréciation des activités entreprises par le Secrétariat dans le cadre du programme de coopération juridique de l'Institut et de la nécessité d'un soutien financier pour permettre l'organisation d'un colloque en Afrique sur l'avant-projet d'Acte uniforme OHADA sur le droit des contrats. Le Conseil a noté que ce programme faisait partie intégrante de l'Objectif stratégique N. 11 du Plan Stratégique.

Le Conseil a décidé d'instituer une nouvelle bourse, intitulée Bourse du Conseil de direction d'UNIDROIT, financée en parties égales par les membres du Conseil, avec effet immédiat. Le Conseil a pris note de la décision du Secrétaire Général de financer personnellement une autre bourse de recherche.

*Point No. 13 de l'ordre du jour: Etat de la Bibliothèque*

Le Conseil a pris note des efforts importants faits et des résultats atteints, en particulier pour ce qui concerne le respect de l'objectif d'un catalogue qui peut être consulté sur base électronique, et a encouragé les Gouvernements des Etats membres à être plus généreux au moment de discuter le chapitre du budget relatif.

*Point No. 14 de l'ordre du jour: Uniform Law Review / Revue de droit uniforme et autres publications*

Le Conseil a pris note avec appréciation des efforts faits par le Secrétariat pour améliorer et développer la Revue de droit uniforme, en particulier la version en ligne. Il a encouragé la publication d'une table des matières de la Revue.

*Point No. 15 de l'ordre du jour: Site d'UNIDROIT sur Internet et bibliothèques depositaires de la documentation d'UNIDROIT*

Le Conseil a pris note avec appréciation des efforts faits par le Secrétariat de développer et améliorer le site Internet d'UNIDROIT, ainsi que des nouvelles bibliothèques depositaires de la documentation d'UNIDROIT.

*Point No. 16 de l'ordre du jour: La base de données sur le droit uniforme*

Le Conseil, tout en reconnaissant l'importance de la base de données, a indiqué qu'en vue du grand nombre de questions prioritaires dans le Programme de Travail de l'Institut, une priorité de moyenne à basse aurait dû être accordée au projet.

*Point No. 17 de l'ordre du jour: Elaboration du projet de budget pour l'exercice financier 2007*

Le Conseil a pris note des estimations du Secrétariat pour les recettes et les dépenses pour l'exercice financier 2007 et des réactions de la Commission des Finances, en exprimant en particulier sa préoccupation pour ce qui concerne la réduction du pouvoir d'achat prévu par l'allocation budgétaire de la Bibliothèque et en demandant au Secrétariat de souligner aux organes financiers de l'Institut les bénéfices dans la position des Etats membres dérivant par les instruments internationaux produits par UNIDROIT. Il a ensuite pris note avec satisfaction de l'offre faite par le Gouvernement du Royaume Uni d'une donation de £ 50,000 pour le maintien du poste de Secrétaire Général adjoint pourvu par une sélection à l'extérieur du Secrétariat à condition que UNIDROIT trouve la différence dans le Budget 2007. Le Conseil a exprimé son soutien pour la position exprimée par le Secrétariat que l'inclusion du nouveau Secrétaire Général adjoint dans le budget régulier et dans l'Organigramme de l'Institut constituait une question de la plus grande priorité, ainsi que le financement permanent du fonctionnaire chargé de la fonction de dépositaire de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique.

*Point No. 18 de l'ordre du jour: Date et lieu de la 86<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction*

Le Conseil a décidé que sa 86<sup>ème</sup> session aurait lieu au siège de l'Institut du 16 au 18 avril 2007.